Conseil d'arrondissement du 6 novembre 2025

Vœu relatif au projet de baisse du budget des APL et de suppression des APL aux étudiants étrangers extracommunautaires non boursier

Considérant que le projet de Loi de finances initial du gouvernement Lecornu s'attaque une fois de plus, aux prestations sociales en proposant de les geler ;

Considérant que ce projet s'attaque aux plus précaires -quand le taux de pauvreté atteint un niveau record depuis 1996 selon l'INSEE -tandis que les député-es Rennaissance, les Républicains et Rassemblement national s'opposent à la taxe dite Zuchman, taxe sur le patrimoine des personnes les plus riches ;

Considérant que ce projet s'en prend aux plus précaires en visant notamment le revenu social d'activité, l'allocation adulte handicapée, les allocations familiales et les aides personnalisées au logement ;

Considérant que ce projet de budget prévoit notamment une économie de 600 millions d'euros sur les APL avec pour conséquence la désindexation et la non revalorisation de ces prestations qui sont pourtant essentielles pour aider les ménages les plus modestes à payer leur loyer ;

Considérant que la brutale coupe budgétaire sur les APL a pour autre conséquence une ponction de 250 millions d'euros sur les recettes des bailleurs sociaux au titre de la « réforme du loyer de solidarité » réduisant d'autant les capacités de production, de rénovation et d'entretien du parc HLM dans un contexte de crise du logement sans précédent ;

Considérant que le projet de budget en cours prévoir de supprimer les APL pour les étudiant-es extra-européens et non boursier-es ;

Considérant que seul-es 2 % à 3 % des étudiant-es étranger-es bénéficient d'une bourse sur les 300 000 installés en France ;

Considérant que l'impact financier de cette mesure, dite de *« recentrage »* n'a pas été mesuré ;

Considérant la vulnérabilité croissante de la population étudiante au fur et à mesure de la coupe des aides ;

Considérant que deux étudiant-es sur trois n'ont pas les moyens de se nourrir, dont une sur représentation des étranger-es ;

Considérant l'engagement et le travail remarquable de distribution alimentaire de l'association Linkee, qui manque de moyens face à l'immensité des besoins et aux choix délétères du gouvernement ;

Considérant que les étudiant-es étranger-es sont parmi les plus vulnérables ;

Considérant que ce projet s'inscrit dans le contexte du dispositif *« Bienvenue en France »* intitié par Edouard Philippe en 2018, qui a augmenté les droits d'inscription pour les étudiant-es étranger-es non européen-nes et instauré des droits différenciés selon l'origine nationale des étudiant-es ;

Considérant qu'en 2023 les député-es Les Républicains, allié-es aux député-es du Rassemblement national avaient tenté de faire passer, dans le projet de loi sur les étranger-

es, la condition d'un dépôt de caution assurant le retour des étudiant-es étranger-es dans leur pays d'origine (disposition censurée par le Conseil constitutionnel) ;

Considérant la grande richesse de l'apport des étudiant-es étranger-es à la France ;

Considérant que le projet de suppression des APL pour les étudiant-es étranger-es s'apparente à une mesure de préférence nationale clairement discriminatoire et à une application du programme du Rassemblement national ;

Sur proposition de l'exécutif et à l'initiative des élues s du groupe Les Écologistes, le Conseil d'arrondissement du 20e émet le vœu que la Ville de Paris :

- Interpelle le Gouvernement et les parlementaires pour lui demander de renoncer aux coupes budgétaires sur les APL et à la suppression de l'APL pour les étudiant-es étranger-es
- Soutienne les associations et les acteurs du logement qui s'opposent au vote de ces mesures